

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le **6e** jour du mois de **mai** de l'an **2019**, à **19h30**, à la **salle du conseil** située au **396, Monseigneur-L'Heureux, à Wotton**, à laquelle sont présents :

Présences : M. Jocelyn Dion, maire
M. Ghislain Drouin, conseiller
M. Donald Grimard, conseiller
M. Yvan Dallaire, conseiller
M. Fernand Bourget, conseiller
Mme Lise Champoux, conseillère
M. Richard Dubé, conseiller

Absence :

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 19h30 et souhaite la bienvenue. Mme Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2019-05-081

***Il est proposé par Lise Champoux
Appuyé par Ghislain Drouin
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté en laissant le point 12 « Informations générales et correspondance diverse » ouvert.

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal du 1er avril 2019

2 Période de questions

3 Administration générale et financement

- 3.1 Adoption des comptes à payer du 23 mars au 26 avril 2019
- 3.2 Offre du Trio Étudiants Desjardins
- 3.3 Dépôt des États financiers 2018
- 3.4 Dépôt des États comparatifs de la Municipalité au 31 mars 2019
- 3.5 Entérinement - Embauche des animateurs pour le camp de jour 2019

4 Législation

- 4.1 Adoption du règlement no207-19 Règlement de régie interne
- 4.2 Adoption du règlement no208-19Règlement sur l'épandage
- 4.3 Adoption du règlement no209-19Règlement abrogeant le règlement sur le prix des bacs
- 4.4 Adoption du règlement no211-19Règlement de politique de location de salles

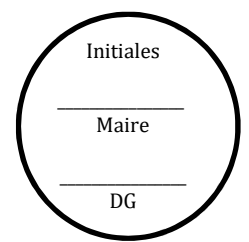
5 Sécurité publique

- 5.1 Dépôt des rapports incendie
- 5.2 Appel d'offres - Fourniture de services professionnels - Architecte

6 Transport - Voirie

- 6.1 Demande d'utilisation des bornes incendie à des fins personnelles
- 6.2 Adjudication - Calcium liquide
- 6.3 Numéro civique - peinture de certains poteaux sur les routes du MTQ

7 Hygiène du milieu et Environnement



- 7.1 Subvention disponible pour l'étude DRASTIK
- 7.2 Mise sur pied d'un écocentre occasionnel à l'automne

8 Aménagement, urbanisme et développement

- 8.1 Rapport comparatif des permis et certificats émis
- 8.2 CCU – Proposition d'écriture d'un règlement sur les usages conditionnels
- 8.3 Formation CCU – 25 mai à Trois-Rivières
- 8.4 Recommandation de modification du règlement de PIIA
- 8.5 Démission de l'inspectrice en bâtiment et environnement
- 8.6 Autorisation d'affichage d'un poste d'inspecteur en bâtiment, environnement et agraire

9 Loisirs et culture

- 9.1 Offre de service de consultation de AHMV pour le développement culturel et touristique
- 9.2 Semaine de la culture de la MRC des Sources
- 9.3 Comité des loisirs de Wotton – Initiation au soccer et balle donnée
- 9.4 Achat de tapis pour ajouter le deck-hockey à l'offre de loisirs
- 9.5 35^e anniversaire de la bibliothèque – Reconnaissance pour 5 bénévoles

10 Affaires nouvelles et suivis

- 10.1 Chevaliers de Colomb – Demande d'autorisation pour la guignolée 2019

11 Informations générales et correspondance diverse

- 11.1 Centre d'action bénévole des Sources – Remerciement pour les repas offerts aux utilisateurs de la Popotte roulante durant la semaine des Popottes roulantes
- 11.2 Communiqué de l'UMQ – Projet de règlement sur la traçabilité des sols contaminés
- 11.3 TECQ 2019 additionnelle – Lettre du ministre de l'Industrie et des Collectivités
- 11.4 Séjour Exploratoire printanier de la MRC des Sources – 24 au 26 mai 2019
- 11.5 Tournoi de golf d'Asbestos – 31 mai 2019
- 11.6 Remerciement – Jeux de fer

12 Rapport des comités et événements à venir

13 Période de questions

14 Levée de la séance

ADOPTÉE

1.2 Adoption du procès-verbal du 1er avril 2019

Résolution 2019-05-082

Il est proposé par Richard Dubé

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2019 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

2 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.
Cette période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes.

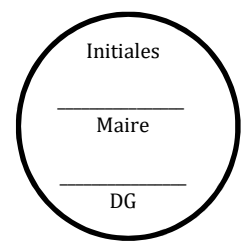
3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes à payer du 23 mars au 26 avril 2019

Résolution 2019-05-083

Il est proposé par Fernand Bourget

Appuyé par Yvan Dallaire



Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à payer les comptes inscrits entre le 27 avril et le 24 mai 2019, selon la liste remise aux membres du conseil, pour un montant de **170 410.73\$**.

ADOPTÉE

3.2 Offre du Trio Desjardins

Résolution 2019-05-084

CONSIDÉRANT QUE l'offre Trio Desjardins permettrait de donner une expérience de travail à des jeunes de la région ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaiterait offrir cette chance à 2 jeunes pour des travaux extérieurs et pour de l'aide administrative ainsi qu'à un jeune pour l'animation du camp de jour de Wotton ;

Il est proposé par Donald Grimard

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire les demandes nécessaires et planifier.

ADOPTÉE

3.3 Dépôt des États financiers 2019

La directrice générale dépose les états financiers 2019 préparés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

3.4 Dépôt des États comparatifs de la Municipalité au 31 mars 2019

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose l'état comparatif des revenus et dépenses pour la période se terminant le 31 mars.

Une copie de cet état a été remis à chacun des membres du conseil.

3.5 Entérinement - Embauche des animateurs pour le camp de jour 2019

Résolution 2019-05-085

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a affiché l'offre de postes à pourvoir pour l'été 2019;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a rencontré les candidats potentiels et sélectionné les jeunes à embaucher pour le camp de jour de l'été 2019 ;

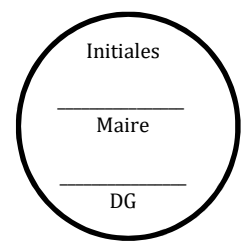
Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil entérine l'embauche des 4 étudiants qui seront animateurs au camp de jour de Wotton pour l'été 2019.

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à confirmer l'emploi de mesdames Karel Brault, Laurie Lefebvre et Caroline Comtois et de monsieur Rémi Lapointe.



4 **LÉGISLATION**

4.1 **Règlement no 207-19 - Règlement de régie interne**

Résolution 2019-05-086

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du règlement 207-19 modifiant le règlement de régie interne, au plus tard 72 heures avant la séance et déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

QUE le conseil de la Municipalité de Wotton adopte la version soumise dudit règlement.

ADOPTÉ

4.2 **Règlement no208-19 – Règlement sur l'épandage**

Résolution 2019-05-087

Il est proposé par Yvan Dallaire

Appuyé par Fernand Bourget

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du règlement 208-19, Règlement sur l'épandage, au plus tard 72 heures avant la séance et déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

QUE le conseil de la Municipalité de Wotton adopte la version soumise dudit règlement.

ADOPTÉ

4.3 **Règlement no 209-19- Règlement abrogeant le Règlement sur le prix des bacs**

Résolution 2019-05-088

Il est proposé par Richard Dubé

Appuyé par Ghislain Drouin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du règlement 209-19, abrogeant le *Règlement sur le prix des bacs*, au plus tard 72 heures avant la séance et déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

QUE le conseil de la Municipalité de Wotton adopte la version soumise dudit règlement.

ADOPTÉ

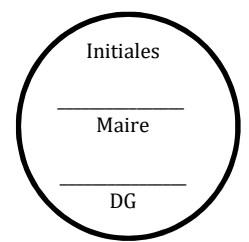
4.4 **Règlement de politique de location de salles**

Résolution 2019-05-089

Il est proposé par Yvan Dallaire

Appuyé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)



QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du règlement 211-19, modifiant la *Politique de locations des salles, locaux et infrastructures de la municipalité*, au plus tard 72 heures avant la séance et déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

QUE le conseil de la Municipalité de Wotton adopte la version soumise dudit règlement.

ADOPTÉ

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Dépôt des rapports incendie

Les rapports incendie de mars sont déposés par M. Donald Grimard.

5.2 Appel d'offres – Fourniture de services professionnels - Architecte

Résolution 2019-05-090

CONSIDÉRANT QUE la caserne de la Municipalité de Wotton nécessite des modifications;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres doit être rédigé pour des travaux de mise aux normes et de rénovations ;

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Fernand Bourget

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à finaliser l'appel d'offres en cours, en y ajoutant la possibilité de faire inspecter la salle *Ti-Maurice-Landry* et le Centre communautaire.

QUE le conseil demande à la directrice générale et secrétaire-trésorière à envoyer le document par « invitation », aux firmes sélectionnées.

ADOPTÉE

6 TRANSPORT – VOIRIE

6.1 Demande d'utilisation des bornes incendie à des fins personnelles

Résolution 2019-05-091

CONSIDÉRANT QU'une demande a été faite à la Municipalité afin d'obtenir la possibilité d'utiliser les bornes-fontaines pour le remplissage de piscine ;

CONSIDÉRANT QUE ce travail d'ouverture et de fermeture doit être réalisé par un employé municipal et qu'il devra être rémunéré pour ses heures ;

Il est proposé par Richard Dubé

Appuyé par Fernand Bourget

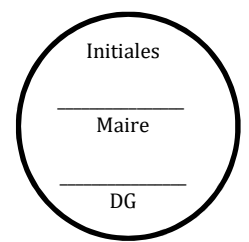
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil décide qu'à l'avenir, l'utilisation des bornes-fontaines ne sera permise que pour les services incendie afin de ne pas créer de dépenses supplémentaires.

ADOPTÉE

6.2 Adjudication – Calcium liquide

Résolution 2019-05-092



CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait un appel d'offres pour l'achat de calcium liquide et de son application ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues sont les suivantes :

- Entreprises Bourget Inc. 54 196.81\$ taxes incluses
- Somavrac CC Inc. 57 866.92\$ taxes incluses
- Multi Routes Inc. 60 005.73\$ taxes incluses

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le contrat est octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, les entreprises Bourget Inc. et ce pour un montant de 54 196.81\$ taxes incluses pour l'année 2019.

QUE le chef de voirie soit autorisé à communiquer avec l'entreprise pour planifier les travaux à réaliser en juin.

ADOPTÉE

6.3 Numéros civiques – Peinture de certains poteaux sur les routes du MTQ

M. Dion explique que les membres du conseil se concertent afin de penser à une technique pour repeindre les poteaux de numéros civiques qui sont abîmés par les intempéries.

7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7.1 Subvention disponible pour l'étude DRASTIK

Résolution 2019-05-093

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RLRQ, Q-2, r.35.2) impose de nouvelles obligations aux responsables des prélèvements d'eau visés, dont celle de réaliser l'analyse de la vulnérabilité de leur site de prélèvement (DRASTIK) ;

CONSIDÉRANT QUE le Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) accorde des subventions aux municipalités qui doivent se conformer au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et fournir une étude d'analyse de vulnérabilité pour avril 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE les subventions accordées dans le cadre du programme PPASEP ne nécessitent que le prix budgétaire et sont accordées par ordre de réception des demandes.

CONSIDÉRANT QUE l'organisme à but non lucratif par COPERNIC offre de préparer une soumission avec l'aide d'une firme d'hydrogéologues et de compléter la demande de subvention ;

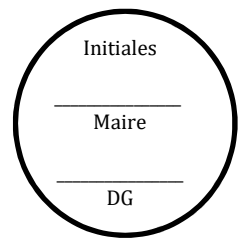
Il est proposé par Donald Grimard

Appuyé par Fernand Bourget

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à finaliser les démarches avec l'organisme Copernic le plus tôt possible pour la demande de subvention.

ADOPTÉE



7.2 Mise sur pied d'un écocentre occasionnel

Résolution 2019-05-094

CONSIDÉRANT QUE le Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC des Sources prévoit détourner des matières du site d'enfouissement ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC suggère de mettre sur pied des écocentres occasionnels dans chacune des municipalités de la MRC ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton a déjà un conteneur au garage municipal pour permettre aux citoyens de venir y déposer des matériaux secs et qu'un écocentre occasionnel ne demanderait que l'ajout temporaire d'un conteneur additionnel ;

Il est proposé par Richard Dubé

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la Municipalité de Wotton organise un écocentre occasionnel à l'automne pour l'année 2019.

ADOPTÉE

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport comparatif des permis et certificats émis

Un rapport des permis et certificats émis est déposé, représentant 0 permis pour une valeur totale des travaux de 0\$ pour **avril 2019**.

8.2 CCU – Proposition d'écriture d'un Règlement sur les usages conditionnels

Résolution 2019-05-095

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme, dans le cadre de ses fonctions, a discuté de la possibilité d'ajouter un *Règlement sur les usages conditionnels* aux divers règlements discrétionnaires existants ;

CONSIDÉRANT QUE ce genre de règlement permettrait d'autoriser des projets particuliers sans devoir modifier les règlements d'urbanisme ;

Il est proposé par Yvan Dallaire

Appuyé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil accepte la proposition du comité consultatif d'urbanisme et que les démarches pour l'écriture d'un Règlement sur les usages conditionnels soit entreprise par l'inspectrice en bâtiment et en environnement.

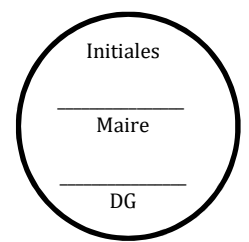
ADOPTÉE

8.3 Formation CCU – 25 mai à Trois-Rivières

Résolution 2019-05-096

CONSIDÉRANT QUE l'Association québécoise d'urbanisme offre une journée de formation en urbanisme pour les membres des comités consultatifs d'urbanisme à Trois-Rivières le 25 mai prochain ;

CONSIDÉRANT QU'il serait pertinent d'y envoyer le président du CCU de Wotton ;



***Il est proposé par Lise Champoux
Appuyé par Ghislain Drouin
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

QUE le conseil autorise l'inscription de M. Richard Dubé à la formation du samedi 25 mai.

QUE la Municipalité défraie les coûts d'inscription pour la journée de formation rembourse les frais de déplacement en voiture, de Wotton à Trois-Rivières.

ADOPTÉE

8.4 Recommandation de modification du règlement de PIIA

La Société de développement de Wotton recommande de modifier le Règlement de PIIA afin d'améliorer l'aspect général des propriétés sur le territoire.

8.5 Démission de l'inspectrice en bâtiment et environnement

M. Dion explique que la directrice générale et secrétaire-trésorière a reçu un courriel annonçant la démission de l'inspectrice en bâtiment et en environnement.

8.6 Autorisation d'affichage d'un poste d'inspecteur en bâtiment, environnement et agraire

Résolution 2019-05-097

CONSIDÉRANT QUE l'inspectrice en bâtiment et environnement a remis sa démission le 3 mai dernier, effective au 16 mai ;

CONSIDÉRANT QUE le poste d'officier municipal est un poste obligatoire selon le Code municipal du Québec ;

***Il est proposé par Lise Champoux
Appuyé par Richard Dubé
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à afficher le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement.

ADOPTÉE

8.7 Autorisation d'embauche d'une firme externe en bâtiment et en environnement

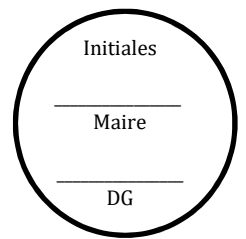
Résolution 2019-05-098

CONSIDÉRANT QUE le poste d'inspection en bâtiment et en environnement est maintenant à pourvoir ;

CONSIDÉRANT QUE les délais liés aux étapes d'embauche représentent un minimum de 2 mois, il serait souhaitable d'offrir le service aux citoyens par l'entremise d'une firme externe ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait affaires avec la firme GESTIM en 2018 lors de la première vacance du poste d'inspecteur en bâtiment et environnement ;

***Il est proposé par Yvan Dallaire
Appuyé par Ghislain Drouin
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***



QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à communiquer avec la firme GESTIM afin de voir avec eux, la possibilité d'un contrat pour offrir le service d'inspection pendant les délais liés aux étapes d'embauche.

ADOPTÉE

9 LOISIRS ET CULTURE

9.1 Offre de service de consultation de AHMV pour le développement culturel et touristique

Résolution 2019-05-099

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des offres pour des services de consultation en développement culturel et touristique ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'AHMV a été discutée, modifiée et retenue pour un montant total de 5000\$ plus les taxes applicables ;

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Lise Champoux

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil donne le contrat à AHMV pour une consultation de développement culturel et touristique pour le territoire de la Municipalité.

ADOPTÉE

9.2 Semaine de la culture de la MRC des Sources

M. Dion explique aux citoyens présents que lors de la Semaine de la culture de la MRC des Sources, la Municipalité de Wotton sera responsable de la programmation du jeudi 26 septembre.

9.3 Comité des loisirs de Wotton – Initiation au soccer et balle donnée

Résolution 2019-05-100

CONSIDÉRANT QUE le comité des loisirs de Wotton souhaite mettre sur pied une offre d'initiation au soccer et à la balle donnée ;

CONSIDÉRANT QUE le comité des loisirs demande à la Municipalité de délimiter un terrain de soccer près du centre multifonctionnel ;

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Donald Grimard

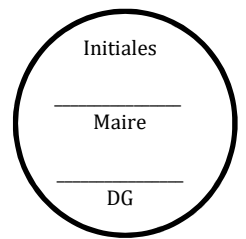
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil accepte de délimiter un terrain de soccer à côté du chalet des loisirs et offre d'acheter des drapeaux de coin et des petits cônes.

ADOPTÉE

9.4 Achat de tapis pour ajouter le dek hockey à l'offre de loisirs

Remis à une séance subséquente



9.5 35^e anniversaire de la bibliothèque – Reconnaissance pour 5 bénévoles

Résolution 2019-05-101

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque « Le Bouquinier » fête ses 35 ans cette année ;

CONSIDÉRANT QU'il est de mise de féliciter et de remercier les bénévoles de la première heure ;

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la Municipalité remette des certificats aux 5 bénévoles qui sont présents depuis le tout début et qu'un montant de 200\$ soit remis au groupe pour les remercier.

ADOPTÉE

10 AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

10.1 Chevaliers de Colomb – Demande d'autorisation pour la guignolée 2019

Résolution 2019-05-102

CONSIDÉRANT la demande reçue des Chevaliers de Colomb de Wotton afin d'obtenir l'autorisation de la Municipalité de solliciter les automobilistes au coin des rues Gosselin et Saint-Jean le 1er décembre 2019, entre 10 h et 14h, dans le cadre de la guignolée;

Il est proposé par Donald Grimard

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la Municipalité autorise les Chevaliers de Colomb de Wotton à solliciter les automobilistes au coin des rues Gosselin et Saint-Jean le 1er décembre 2019, entre 10 h et 14h, dans le cadre de la guignolée.

ADOPTÉE

11 INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CORRESPONDANCES DIVERSES

11.1 Centre d'action bénévole des Sources – Remerciement pour les repas offerts aux utilisateurs de la Popotte roulante durant la semaine des popottes roulantes

11.2 Communiqué de l'UMQ – Projet de règlement sur la traçabilité des sols contaminés

11.3 TECQ 2019 additionnelle – Lettre du ministre de l'Industrie et des Collectivités

11.4 Séjour exploratoire printanier de la MRC des Sources – 24 au 26 mai 2019

11.5 Tournoi de golf d'Asbestos – 31 mai 2019

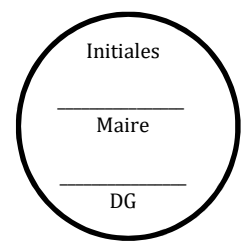
Résolution 2019-05-103

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Donald Drouin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la Municipalité défraie l'inscription de M. Dion pour sa participation au tournoi de golf de la Ville d'Asbestos le 31 mai prochain.



ADOPTÉE

11.6 Remerciement – Jeux de fer

11.7 Ventes de garage gratuites pour 2019

Résolution 2019-05-104

Il est proposé par Richard Dubé

Appuyé par Fernand Bourget

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la Municipalité détermine que les 2 fins de semaines de ventes de garage gratuites pour l'année 2019 soient : les 25 et 26 mai ainsi que les 26, 27 et 28 juillet.

ADOPTÉE

11.8 Nouveaux arrivants – montant maximal pour les cadeaux d'accueil

Résolution 2019-05-105

Il est proposé par Yvan Dallaire

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QU'un montant maximum de 35\$ soit autorisé, par cadeau offert aux nouveaux arrivants.

ADOPTÉE

11.9 Fermeture temporaire des bureaux municipaux

Résolution 2019-05-106

CONSIDÉRANT QUE les mouvements de personnel et les dossiers actuels ont fait prendre du retard aux employées actuelles ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière souhaite prendre quelques jours avec la secrétaire-trésorière adjointe afin de bien diviser les diverses tâches et les dossiers en attente entre elles pour mieux reprendre le travail avec l'arrivée de la prochaine personne qui prendra le poste d'inspection ;

Il est proposé par Yvan Dallaire

Appuyé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à fermer le bureau aux citoyens pour un total de 5 journées pendant les 2 dernières semaines du mois de mai.

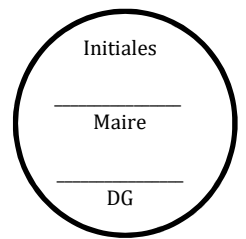
ADOPTÉE

12 RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les membres du conseil donnent rapport pour leurs comités respectifs.

13 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions à tour de rôle. Cette période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes.



NOMS	SUJETS
Mme Jocelyne Bergeron	Demande s'il serait possible d'inspecter le Centre communautaire au même moment que l'inspection de la caserne et de la salle municipale
M. Jacques Lavoie	Un panneau d'arrêt est tombé au coin des rues Fredette/Rang15 et Rang 8
Mme Johanne Lessard	Indique que l'écocentre est pour plus que les gros rebuts et discute des produits qui peuvent y être envoyés
Mme Manon Vaillancourt	Discute de la semaine de la culture
M. Jacques Jolin	Suggère à la Municipalité d'aider le propriétaire de la cantine en lui fournissant une toilette sèche Questionne le conseil sur l'avancement du dossier du bâtiment au coin des 4 arrêts
Mme Louise Chartier	Demande si les états financiers seront accessibles
Mme Johanne Lessard	Questionne à propos de l'accessibilité des règlements sur le site Internet
Mme Lucie Roy	Discute du projet d'initiation soccer et indique qu'il commencerait au début juin
M. Jacques Lavoie	Demande ce qu'est un PIIA Indique que certains citoyens ne sont pas équipés pour ne plus avoir accès à une collecte des gros rebuts
Mme Lucie Roy	Demande officiellement aux membres du conseil s'il serait possible de penser débarrer les portes du centre multifonctionnel 2 soirs/sem pour donner accès aux paniers de basket-ball Elle parle du départ de 2 familles dans les derniers mois, qui démontre la nécessité de planifier la rétention des familles
Mme Louise Chartier	S'informe à savoir si les appels seront pris pendant la période de fermeture

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2019-05-107

Il est proposé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la séance soit levée à 20h32.

ADOPTÉE

M. Jocelyn Dion
Maire

Mme Julie Brousseau,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

